



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/50/SC.2/L.1
15 octobre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquantième session

Genève, 6-17 octobre 2003

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Comité de session II

PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION II

Rapporteur: M. Steinard Lindberg (Norvège)

Orateurs:

Bénin (au nom des PMA)

Chine

Barbade (au nom du Groupe
latino-américain et caraïbe)

Japon

Italie (au nom de l'Union européenne)

Éthiopie

Nigéria

Algérie

Mauritanie

Suisse

États-Unis d'Amérique

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être communiquée avant le **mercredi 22 octobre 2003** à la:

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8102,
télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5654/1066.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE: QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA PERFORMANCE COMMERCIALE DE L'AFRIQUE

1. Le représentant du **Bénin, s'exprimant au nom des pays les moins avancés**, a dit que malgré les efforts constants qu'ils avaient faits pour libéraliser leur économie et l'intégrer à l'économie mondiale, les pays africains avaient vu leur part du commerce international diminuer au cours des deux dernières décennies en raison de la baisse des prix des produits de base, des droits de douane élevés, des obstacles non tarifaires et des subventions à l'exportation des pays développés. La faiblesse des capacités de production et le coût élevé des transactions commerciales avaient aussi contribué à cette situation. L'instabilité des prix des produits de base et la détérioration des termes de l'échange restaient préoccupantes et méritaient d'être examinées plus avant. Les objectifs définis dans le NEPAD, dans le Programme d'action de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et dans la Déclaration du Millénaire devaient être poursuivis grâce à des actions résolues. Les préoccupations et les problèmes particuliers de l'Afrique devaient être pris en compte dans le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha. Si la coopération technique et le renforcement des capacités étaient des éléments essentiels dans la contribution du système commercial multilatéral au développement, les ressources allouées à la coopération technique en faveur de l'Afrique, où se trouvaient la plupart des PMA, avaient malheureusement diminué. Les pays donateurs devraient accroître et renforcer leur appui au projet d'assistance technique de la CNUCED en faveur de l'Afrique.

2. Le représentant de la **Barbade, s'exprimant au nom du Groupe latino-américain et caraïbe**, a dit que dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, le sous-développement persistant de l'Afrique et la détresse des plus pauvres posaient de graves problèmes à l'ensemble de la communauté internationale. La forte dépendance de l'Afrique à l'égard des produits de base et les conséquences de l'instabilité des prix et de la détérioration des termes de l'échange étaient très préoccupantes, de même que les problèmes liés à l'accès aux marchés et à la progressivité des droits de douane sur les produits intermédiaires et finis. Les pays latino-américains et caraïbes avaient eu des expériences comparables, ce qui les rendaient particulièrement sensibles aux effets néfastes de cette dépendance sur la situation macroéconomique et sur le développement, en particulier sur les possibilités d'attirer l'investissement étranger et d'enregistrer une croissance soutenue des revenus, sur la réduction

de la pauvreté et sur la viabilité de la dette. Une des raisons importantes de la spirale baissière dans laquelle l'Afrique était prise semblait être l'absence de concertation et de cohérence entre les efforts nationaux et les efforts internationaux et l'action internationale visant à accélérer le développement. Le rapport du secrétariat sur le commerce de l'Afrique montrait que certains aspects des réformes entreprises par les pays africains dans le cadre de programmes d'ajustement structurel avaient gravement affaibli leur capacité de gérer les chocs résultant de l'évolution en dents de scie des prix des produits de base. Les mesures considérées dans le rapport comme nécessaires à l'accélération du développement de l'Afrique, notamment l'élimination des obstacles commerciaux des pays développés dans l'agriculture et dans les textiles, la réduction de la progressivité des droits de douane, la diversification accélérée des produits et le renforcement des capacités ne valaient pas seulement pour l'Afrique, mais revêtaient aussi une importance plus générale en vue de renforcer la contribution du système commercial multilatéral au développement. La CNUCED avait un rôle important à jouer dans la création d'un système commercial plus favorable au développement. Par le biais de ses divers programmes d'assistance technique dans le domaine du commerce et des finances, elle soutenait les efforts de développement des pays en développement. Les efforts bilatéraux tels que l'initiative «Tout sauf les armes» et la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, étaient importants. Afin de mieux exploiter le potentiel du commerce intrarégional en Afrique, les pays de la région devraient redoubler d'efforts en vue d'accroître la coopération régionale et l'intégration. Le Groupe des pays latino-américains et caraïbe était disposé à collaborer avec tous les partenaires de développement pour concevoir de nouvelles solutions réalistes aux problèmes de l'Afrique.

3. Le représentant de l'**Italie**, s'exprimant au nom de l'**Union européenne (UE), des pays en voie d'adhésion (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie) et des pays associés (Bulgarie, Roumanie et Turquie)**, a dit que si la relation entre l'UE et l'Afrique revêtait une importance stratégique, il était essentiel que les pays africains soient maîtres de leur développement. La paix, la démocratie, la bonne gouvernance et l'intégration régionale étaient des conditions essentielles du développement. Pour mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les pays africains devaient compter sur l'engagement sans réserve de la communauté internationale et sur la réforme des politiques des pays développés. Le programme de Doha, le consensus

de Monterrey et la Déclaration de Johannesburg avaient donné des indications concrètes sur les éléments constitutifs d'une approche intégrée au niveau mondial visant à aider les pays africains à atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Il fallait accroître les ressources financières allouées à la coopération internationale pour le développement afin d'atteindre l'objectif de 0,7 % fixé pour l'aide publique au développement (APD). L'UE s'était engagée à allouer collectivement 0,39 % de son PIB à l'APD d'ici 2006. Si l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) marquait un progrès important, l'UE était disposée à envisager des allègements supplémentaires de la dette de pays touchés par des événements exceptionnels. Le rapport du secrétariat de la CNUCED sur le développement économique en Afrique présentait un sombre tableau des résultats commerciaux de l'Afrique et soulignait la nécessité pour les pays développés d'élargir l'accès à leurs marchés, d'éliminer les subventions et de débloquent des ressources financières importantes pour aider les pays en développement à améliorer leurs infrastructures humaines et matérielles. Le secrétariat devait aussi accroître sa propre assistance technique à l'Afrique. Le commerce était essentiel pour stimuler la croissance et atténuer la pauvreté dans les pays en développement et l'UE avait joué un rôle moteur afin que le programme de Doha pour le développement mérite son nom. L'UE avait adopté une réforme de sa politique agricole commune pour la rendre plus favorable au développement et continuerait de militer en faveur de l'admission en franchise de droits et sans contingent de toutes les exportations des pays les moins avancés à destination des pays développés et de certains pays en développement. L'UE et les pays africains devaient soutenir fermement la réalisation de l'ensemble du programme de Doha pour le développement d'ici la fin de 2004. Il était dans l'intérêt aussi bien des pays développés que des pays en développement de mettre en place un système commercial multilatéral rationnel et équitable.

4. Le représentant du **Nigeria** a dit que la diminution de la part de l'Afrique dans les exportations mondiales enregistrée depuis 1980, aussi bien en volume total que dans les produits de base traditionnels, était due aux insuffisances de la production intérieure, à un environnement extérieur difficile et à des problèmes liés à l'accès aux marchés. L'Afrique n'avait pas pu tirer parti du commerce des produits dynamiques ou des réseaux internationaux de production. La plupart des pays africains étaient pénalisés par des ressources très limitées par un endettement extérieur considérable, par des catastrophes naturelles, par des conflits politiques et par la pandémie de VIH/sida. En outre, ils n'étaient pas en mesure d'utiliser les moyens employés

ailleurs pour stabiliser les prix et les recettes. Souvent, les mécanismes du marché ne fonctionnaient pas bien en raison de capacités et d'infrastructures institutionnelles insuffisantes. Même si des pays africains avaient retiré des avantages considérables des schémas de préférences commerciales, d'autres avaient assisté à une érosion de ces préférences ou s'étaient vu exiger la réciprocité dans le cadre de négociations commerciales multilatérales, régionales ou bilatérales. Il fallait que les règles d'origine soient plus prévisibles et moins strictes dans les schémas préférentiels et que l'Afrique et ses partenaires de développement resserrent leur coopération. La CNUCED devrait renforcer son appui au renforcement des capacités de l'Afrique de satisfaire aux normes de produits et aux normes environnementales des pays développés. Même si quelques pays avaient pu atteindre des taux de croissance relativement élevés, il était désormais très difficile, voire impossible, de réaliser les objectifs de développement du Millénaire dans la plupart des pays africains. Étant donné qu'une croissance soutenue dépendait aussi de l'environnement extérieur, l'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún avait assombri les perspectives. Si les pays africains appréciaient l'appui qu'ils recevaient pour améliorer leurs capacités de négociation commerciale, ils regrettaient que la part de l'assistance technique de la CNUCED destinée à l'Afrique ait fortement diminué.

5. Le représentant de la **Mauritanie** a dit que la priorité donnée par la communauté internationale à la réduction de la pauvreté constituait un message politique fort et marquait une nouvelle orientation dans les stratégies de développement. Contrairement à d'autres régions, l'Afrique semblait ne pas profiter des débouchés offerts par la mondialisation et la libéralisation des échanges. La forte diminution de sa part du commerce mondial au cours des 20 dernières années était due à plusieurs facteurs structurels ainsi qu'à l'instabilité et à la détérioration des termes de l'échange. Les obstacles à l'accès aux marchés étaient un problème difficile et récurrent. La faible utilisation des préférences commerciales par les pays les moins avancés était une question complexe et soulignait la nécessité de prendre sans tarder des mesures complémentaires pour accroître leur efficacité. Les mécanismes de financement compensatoire, les systèmes nationaux de stabilisation des prix et la gestion des risques liés aux prix devaient être revus afin de mettre au point de nouvelles stratégies efficaces qui tiennent compte des caractéristiques spécifiques de chaque produit, des mesures tarifaires et non tarifaires et des arrangements commerciaux. Une nouvelle approche était aussi nécessaire pour résoudre le problème fondamental des pays africains, à savoir leur diversification horizontale et verticale

insuffisante et leur dépendance à l'égard des exportations d'un petit nombre de produits de base de moins en moins dynamiques. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) reconnaissait que le développement économique devait être fondé sur le commerce intrarégional et traduisait le projet et la volonté politique forte des dirigeants africains de sortir l'Afrique de sa marginalisation économique et politique.

6. Le représentant de la **Chine** a dit que la CNUCED apportait une contribution de fond à la promotion du développement de l'Afrique et que la documentation du secrétariat sur cette question fournissait une analyse objective des problèmes sous-jacents à la faiblesse du commerce africain. Au cours des dernières années, l'Afrique avait enregistré une faible croissance économique, une détérioration des termes de l'échange et une baisse de sa part du commerce mondial. L'écart entre le niveau développement de l'Afrique et celui du reste du monde s'était creusé. Certes, les pays africains devraient procéder à des réformes structurelles, mais ils avaient aussi besoin d'une assistance spéciale et de l'appui de la communauté internationale, qui devrait se préoccuper davantage de prendre des mesures propres à instaurer un environnement commercial et financier international plus favorable au développement durable de la région. Outre l'amélioration de l'accès aux marchés et la réduction des subventions dans les secteurs soumis à la concurrence de produits africains, il fallait fournir des ressources financières extérieures supplémentaires pour compenser les pertes de l'Afrique et l'insuffisance des ressources intérieures, afin de réaliser des investissements suffisants dans les ressources humaines, l'infrastructure, la diversification et le renforcement des institutions. Les handicaps et les difficultés particulières de l'Afrique dans le système commercial mondial devaient, sans tarder, être dûment pris en compte dans les négociations commerciales multilatérales. La Chine attachait une grande importance au suivi du Forum sur la coopération sino-africaine et avait constitué un comité chargé de mettre en œuvre les divers engagements formulés à cette occasion dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la réduction de la dette et de la mise en valeur des ressources humaines. La deuxième Conférence ministérielle sino-africaine s'inscrivant dans le cadre du Forum se tiendrait en décembre 2003 à Addis-Abeba afin de promouvoir la coopération sino-africaine dans tous les domaines.

7. Le représentant du **Japon** a dit que le monde ne connaîtrait ni la stabilité ni la prospérité si les problèmes de l'Afrique n'étaient pas résolus. Le Japon soutenait sans réserve le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et redoublerait d'efforts pour étendre

son assistance aux pays de la région conformément aux engagements pris lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Le premier pilier de son assistance était le développement axé sur l'être humain, au titre duquel de nombreux programmes avaient été mis en œuvre pour satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer les services sanitaires et médicaux. Le deuxième pilier était la réduction de la pauvreté grâce à la croissance économique, qui avait trait aux problèmes liés à l'approvisionnement en denrées alimentaires, à l'agriculture et au développement rural, à l'infrastructure et à la promotion du commerce et de l'investissement. L'accent serait mis sur la coopération afin d'accroître la productivité agricole en Afrique et de réduire ainsi la dépendance de la région à l'égard des importations alimentaires. Le troisième pilier était la consolidation de la paix et le Japon avait aussi renforcé sa coopération dans ce domaine, notamment dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. La troisième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique, qui s'était tenue du 29 septembre au 1^{er} octobre 2003, avait fourni l'occasion aux délégations de 89 pays (dont 50 délégations africaines) et de 47 organisations régionales ou internationales et organisations de la société civile d'examiner des questions ayant trait au développement de l'Afrique au XXI^e siècle, notamment au rôle de la Conférence dans la mobilisation de la communauté internationale à l'appui du NEPAD. En outre, le Japon organiserait une conférence sur la promotion de la coopération entre l'Asie et l'Afrique dans les domaines du commerce et de l'investissement en 2004, en collaboration avec des organisations participant à la Conférence internationale sur le développement de l'Afrique. Le succès de la troisième Conférence internationale avait démontré l'appui de la communauté internationale au développement de l'Afrique en général et au NEPAD en particulier, et avait contribué à développer les partenariats.

8. Le représentant de l'**Éthiopie** a dit que l'Afrique avait enregistré ses plus mauvais résultats dans le domaine du commerce international depuis les 20 dernières années et que seuls quelques pays avaient affiché des taux de croissance satisfaisants. Si le continent restait tributaire des exportations de produits de base, sa part du commerce dans ce secteur, où il possédait traditionnellement un avantage comparatif, avait diminué. Ces résultats contrastaient avec ceux d'autres régions, en particulier l'Asie. Il était inquiétant de voir que les perspectives à court et à moyen terme n'indiquaient aucune amélioration. Une des principales raisons de cette situation était la détérioration des termes de l'échange, qui avait conduit à un surendettement et à la diminution des revenus par habitant et de la part de l'investissement dans le produit intérieur

brut. On doutait sérieusement que l'initiative PPTE puisse ramener la dette de tous les pays à un niveau supportable. Compte tenu de cette situation, les recommandations des personnalités sur les questions relatives aux produits de base devraient être examinées attentivement. Pour que l'Afrique puisse progresser sur la voie de la diversification horizontale et verticale, il était nécessaire de renforcer les capacités humaines et institutionnelles, d'accroître l'investissement dans les infrastructures sociales et physiques et de renforcer l'intégration régionale. À cette fin, l'Afrique avait besoin du soutien de la communauté internationale, qui devrait faire davantage en matière d'accès aux marchés, d'apport de ressources extérieures, d'allégement de la dette, d'investissement étranger direct et d'assistance technique. Les bienfaits de la mondialisation étant inégalement répartis, ceux qui n'y avaient pas accès devaient être soutenus par ceux qui en profitaient le plus. L'Afrique restait marginalisée malgré la mise en œuvre de réformes économiques douloureuses. La pauvreté risquait d'y augmenter fortement même après les dates fixées pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Les engagements pris lors des dernières réunions, sommets et conférences et dans des déclarations récentes, devaient se traduire en actes, afin que le NEPAD puisse contribuer non seulement à la démarginalisation de l'Afrique, mais aussi à la réduction de la pauvreté sur le continent. La CNUCED devrait surveiller et évaluer les progrès réalisés dans ce domaine.

9. Le représentant de l'**Algérie** a dit que les perspectives n'étaient pas optimistes quant aux chances de voir la diminution de la part de l'Afrique dans le commerce mondial s'inverser. Cette situation s'expliquait essentiellement par la dépendance du continent à l'égard des exportations de quelques produits, conjuguée à la baisse des prix internationaux des produits de base et à la détérioration des termes de l'échange, ainsi qu'à un accès insuffisant aux marchés des pays développés, malgré les préférences commerciales accordées par ces derniers Canada, membres de l'Union européenne, Japon et États-Unis. Les mécanismes et les instruments de stabilisation des prix aux niveaux national et international n'avaient pas réussi à atténuer la forte baisse des recettes d'exportation de l'Afrique. La démarginalisation de la région grâce à l'accroissement des échanges et aux réformes économiques était un des principaux objectifs des pays africains et des organisations multilatérales. Le renforcement de l'intégration régionale jouait un rôle essentiel dans les efforts que déployaient les pays africains pour s'intégrer à l'économie mondiale. Le NEPAD témoignait de la volonté des décideurs africains de maintenir un partenariat fondé sur la démocratie, la bonne gouvernance et la résolution pacifique des conflits.

Le commerce à lui seul ne suffisait pas à résoudre tous les problèmes économiques de la planète. Il importait également de renforcer les capacités de production de l'Afrique grâce à des stratégies de développement axées sur la diversification et la hausse de la productivité. L'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún préoccupait gravement la plupart des pays africains qui s'efforçaient de participer activement au système commercial multilatéral et l'indifférence avec laquelle l'initiative en faveur du coton lancée par quatre pays africains avait été accueillie à Cancún était particulièrement regrettable. Les intérêts économiques et commerciaux des pays défavorisés devaient être mieux pris en compte dans le cadre de l'OMC. Il fallait aussi améliorer la compétitivité de l'Afrique en augmentant la productivité des entreprises locales, en éliminant les différents obstacles pesant sur l'offre, qui allaient de coûts de transport élevés à l'absence d'organismes de promotion du commerce ou à leur faiblesse. Le développement de l'Afrique devrait être un objectif prioritaire du programme de travail de la CNUCED.

10. Le représentant de la **Suisse** a dit que le rapport du secrétariat sur le développement économique en Afrique exposait bien les problèmes que les pays africains rencontraient dans le domaine du commerce international, à savoir leur dépendance à l'égard des produits de base, la diminution de leur part de marché, la détérioration des termes de l'échange et l'accès insuffisant aux marchés des pays développés et des pays en développement. Le rapport avait raison de préconiser une approche mondiale pour remédier aux contraintes structurelles des pays africains. L'État pouvait jouer un rôle important en créant un environnement favorable pour le secteur privé et en l'incitant davantage à diversifier l'activité économique. Certes, il fallait renforcer les institutions, mais le problème des produits de base ne pourrait être résolu sans la contribution du secteur privé. Comme il avait été suggéré dans le rapport, il fallait redoubler d'efforts pour accélérer le développement des secteurs non traditionnels et le secrétariat devrait évaluer plus concrètement le potentiel et les perspectives de l'Afrique dans ce domaine. Il serait aussi intéressant d'obtenir des informations supplémentaires sur les produits manufacturés les plus dynamiques en Afrique. En outre, le secrétariat devrait présenter au Conseil du commerce et du développement, à une prochaine session, une évaluation approfondie des possibilités d'exploiter le commerce intrarégional. La bonne gouvernance jouait aussi un rôle essentiel dans le développement durable, conformément au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

11. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a salué le rapport du secrétariat sur les résultats commerciaux de l'Afrique. Selon lui, l'Afrique n'avait pas retiré de grands avantages de l'essor rapide du commerce mondial au cours des dernières décennies, du moins par rapport à d'autres régions. Cela était dû en partie aux conflits armés, aux maladies ainsi qu'à l'instabilité sociale et politique, qui avaient marqué l'histoire récente de la région. La paix et un cadre macroéconomique rationnel étaient essentiels à l'expansion du commerce et au développement. Les États-Unis s'étaient efforcés de favoriser l'élaboration de politiques nationales judicieuses par le biais du compte d'assistance du Millénaire. Si les pays en développement étaient eux-mêmes responsables au premier chef de leur développement, il fallait leur offrir des débouchés, ce qui était précisément l'objectif de la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, sur laquelle reposait la politique des États-Unis relative au commerce et à l'investissement en Afrique. À la fin de 2002, 38 des 48 pays d'Afrique subsaharienne remplissaient les conditions requises pour bénéficier de ce programme et 94 % des exportations totales de ces pays étaient désormais admises en franchise de droits sur le marché américain. Les États-Unis étaient le plus grand marché d'exportation des pays d'Afrique subsaharienne et l'un des principaux investisseurs dans la région. L'aboutissement du Cycle de négociations multilatérales de Doha était essentiel pour l'Afrique. Pendant les semaines précédant la tenue de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún, un accord avait été trouvé sur l'accès à des médicaments vitaux bon marché et sur un cadre pour l'agriculture qui pourrait conduire à réduire les subventions et les droits de douane dans des proportions sans précédent. L'Afrique pourrait perdre des avantages directs réels si le cycle de négociations commerciales en cours échouait. En effet, les pays les plus pauvres seraient les plus pénalisés dans ce cas de figure. Les autres pays pouvaient l'aider, mais l'Afrique devait faire des choix cruciaux en matière de commerce, de développement et de gouvernance.
